

88-110

Winnipeg, Manitoba  
**Succursale Postale "B"**  
1048, rue Main

## **ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE**

La succursale postale "B" de Winnipeg a été construite en 1907 selon les plans préparés sous la surveillance de l'architecte en chef David Ewart du Ministère des Travaux publics. Depuis 1917, ce bâtiment est occupé par divers services gouvernementaux ainsi que celui de la poste. Il appartient encore aujourd'hui au Ministère des Travaux publics. Voir le rapport 88-110 du BEEFP.

### **Raisons de la désignation**

La succursale postale "B" a été désignée "Reconnu" à cause de la qualité de sa conception et de sa réalisation. Son expression architecturale représente la présence du gouvernement fédéral liée au développement local. De plus, elle a une incidence positive sur le cadre bâti de la rue Main de Winnipeg.

Les deux façades donnant sur rue et reliées par l'ancienne entrée principale sise sur le coin biseauté dénotent une composition architecturale inspirée par la Renaissance. Cet ordre classique établit une présence gouvernementale qui s'avéra de plus en plus nécessaire au début du siècle lorsque la population de ce quartier de Winnipeg augmenta considérablement. La succursale postale "B" assure donc un point de référence essentiel à la continuité historique de cet ensemble résidentiel.

L'intérieur de cet immeuble a subi de nombreuses modifications et son entrée sur le coin a été condamnée. Cependant, le rez-de-chaussée se compose encore aujourd'hui des mêmes espaces malgré la transformation des finis et l'ajout d'un plafond suspendu qui cache les chapiteaux des colonnes. Ce nouveau plafond a entraîné le barricadement des impostes des baies inférieures.

### **Éléments servant à définir la valeur**

Le caractère patrimonial de la succursale postale "B" réside dans l'ensemble de ses façades sur rue ainsi que sur certains éléments des espaces intérieurs comme les colonnes et leurs chapiteaux, le plan et les comptoirs du rez-de-chaussée.

L'ordre classique de ces façades est exprimé par un rez-de-chaussée en pierre rustiquée, un premier étage en brique encadré par des chaînes d'angle et finalement par un entablement.

Toute cette maçonnerie, appropriée comme revêtement et mise en oeuvre correctement, a

supporté aisément l'épreuve du temps et mérite d'être entretenue convenablement. Si un rejointoiement est nécessaire, des méthodes et matériaux traditionnels devraient être spécifiés.

...2

Winnipeg, Manitoba  
**Succursale Postale "B" (Suite)**

Les détails décoratifs de l'entablement sont à conserver aussi longtemps que possible ou à reproduire fidèlement si le besoin se fait sentir. Etant donné l'implantation de cet édifice, la réouverture de l'ancienne entrée principale sur le coin, serait désirable.

Avant d'effectuer des transformations importantes aux espaces intérieurs, une étude devrait être réalisée afin d'identifier les éléments et caractéristiques historiques à intégrer au nouveau design. Par exemple l'enlèvement du plafond suspendu du rez-de-chaussée pourrait être envisagé. Une telle intervention permettrait de redonner à ces espaces publics leur hauteur originale, de dégager ainsi les chapiteaux des colonnes et enfin de profiter à nouveau de l'éclairage naturel fourni par les impostes des baies.

Il est à souhaiter que cet immeuble puisse continuer à abriter la succursale postale "B" ainsi que d'autres services offerts à la communauté. Ce faisant ses qualités architecturales et son rôle social traditionnel pourront être mieux protégés.